

**Vrai/Faux : le béton bas carbone est difficile à assurer, voire, n'est pas reconnu par les assureurs ?**

Décembre 2025

**Le béton à empreinte carbone réduite, ou béton "bas carbone", est tout nouveau et n'a pas encore fait ses preuves ; cela va donc empêcher de pouvoir assurer le bâtiment dans lequel il a été employé.**

Auteur

Cimbéton



**Retrouvez toutes nos publications  
sur les ciments et bétons sur  
[infociments.fr](https://infociments.fr)**

**Consultez les derniers projets publiés  
Accédez à toutes nos archives  
Abonnez-vous et gérez vos préférences  
Soumettez votre projet**

Article imprimé le 09/04/2026 © infociments.fr